



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо + + + + + | ЗЕРАУЕ | 0H3X3Q
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Communiqué relatif à la publication du rapport sur les élections communales et régionales dans les médias audiovisuels régionaux

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Communiqué relatif à la publication du rapport sur les élections communales et régionales dans les médias audiovisuels régionaux

05 sep 2016

Les médias audiovisuels, publics et privés, contribuent à l'animation du débat électoral pour les législatives du 7 octobre 2016. Une contribution encadrée par la Décision n°33-16 du Conseil Supérieur de la communication audiovisuelle (CSCA), tout au long d'une période électorale comprise entre le 25 août et le 6 octobre 2016.

Rappelons, dans ce contexte, que la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (HACA) avait rendu publics, en 2007 et 2011, des rapports sur la couverture des élections législatives par les médias audiovisuels. Aujourd'hui, la HACA met à la disposition du public un rapport sur la couverture des élections locales et régionales du 4 septembre 2015 par les médias audiovisuels régionaux, publics et privés.

Le rapport présent évalue la mise en œuvre par les services audiovisuels régionaux, de leurs obligations de « proximité », telles que définies par leurs cahiers des charges, dans la couverture des débats sur la gestion des affaires publiques locales à l'occasion des élections locales et régionales de septembre 2015. Il évalue également l'importance (en volume horaire) accordée aux dimensions locale et régionale (communes ou régions) dans la couverture du débat électoral.

L'objet de ce rapport réside dans le suivi des programmes d'information (journaux et magazines) dédiés aux affaires publiques locales de 21 médias audiovisuels régionaux répartis entre quatre (4) opérateurs audiovisuels : la SNRT (11 stations radiophoniques régionales et TV Laâyoune), le Groupe MFM (4 radios), le Groupe Radio Plus (4 radios) et Cap Radio.

Le volume horaire global des couvertures consacrées aux élections locales et régionales par ces 21 médias audiovisuels s'est élevé, pendant la période électorale comprise entre le 22 juillet et le 3 septembre 2015, à 268 heures.

Les résultats du suivi ont montré que ces médias audiovisuels régionaux ont particulièrement mis l'accent sur l'explication pédagogique des lois électorales et relatives aux collectivités territoriales en faisant appel aux experts et universitaires spécialistes du droit public. Par contre, ces médias

n'ont pas accordé la même importance au débat sur le bilan de la gestion des équipes sortantes dans les communes et les régions et aux programmes électoraux des candidats. Par voie de conséquence, la SNRT, le Groupe MFM et Cap Radio ont peu invité les candidats et représentants des partis politiques pour débattre de leurs programmes électoraux.

Signalons, par ailleurs, que ces médias audiovisuels ont donné l'opportunité à nos concitoyennes et concitoyens, dans les reportages des journaux d'information, d'exprimer leurs griefs et attentes.

Quant à l'importance accordée aux dimensions locale et régionale, les médias régionaux de la SNRT lui ont consacré 11% du volume horaire de leurs couvertures électorales, contre 27% pour le Groupe MFM et 49% pour le Groupe Radio Plus.

Enfin, signalons que selon les résultats du suivi, le nombre des femmes candidates ou représentantes de partis politiques ayant bénéficié d'un temps de parole, dans les couvertures électorales, n'a pas dépassé les 200 intervenantes sur un total de 1442 intervenants, soit un taux de 14% des intervenants.

A noter donc que les conclusions de ce rapport centré sur le principe professionnel de la proximité sont à souligner au titre des règles professionnelles à promouvoir de manière adaptée à la couverture reprise pour les élections législatives du scrutin du 07 octobre.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>